

Profil Environnemental

Le Profil Environnement constitue un outil de référence et de réflexion pour le développement du Pays du Ternois.

Il a pour ambition de respecter les notions suivantes :

- Assurer un maintien et un développement du patrimoine naturel et paysager ;
- Assurer une gestion des eaux et une préservation des ressources naturelles ;
- Améliorer le cadre de vie des habitants du territoire ;
- Limiter les nuisances et les risques ;

- Lutter contre le changement climatique.

Les notions économiques et sociales sont étroitement liées au profil. En cela, celui-ci constituera un véritable outil de gestion territoriale durable du Pays du Ternois.

L'élaboration du Profil Environnemental a suivi les étapes suivantes :

-

Phase 1: Diagnostic environnemental partagé du territoire

-

Phase 2: Analyse du projet de territoire

-

Phase 3: Le schéma pluriannuel d'actions

-

Phase 4: Dispositif d'évaluation et de suivi

- Phase 5: Etude de faisabilité de 4 actions prioritaires

Note de Synthèse du Profil Environnemental

Afin d'assurer une coordination et une cohérence garantissant le bon fonctionnement et le caractère durable de la démarche, une concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire a été assurée à chacune des étapes.

Dernière mise à jour : 19 juillet 2007